



*Factorielles*

# CATALOGUE DE FORMATIONS 2021




EXPERTISE, EXPÉRIENCE, INDÉPENDANCE

## RETRAITE DES DIRIGEANTS TNS ET SALARIÉS


### Niveau 1 - Formations Métier

---

#### 1.a Les fondamentaux

-  Retraite des indépendants : conseillez concrètement vos clients.....p.6
-  Retraite des salariés : conseillez concrètement vos clients.....p.7
-  Tout comprendre du Plan d'Épargne Retraite (PER).....p.8
- Loi Pacte : Quel type d'allocation financière pour piloter son contrat de retraite ? .....p.9

#### 1.b Expertises et stratégies

- Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?.....p.10
-  Liquidation retraite : Maîtriser toutes les étapes pour proposer cette mission.....p.11

### Niveau 2 - Formations pratiques

---

-  Bilan retraite : passez à l'action !.....p.12

### Niveau 3 - Ateliers pour vendre

---


- Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales.....p.13

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

### Niveau 1 - Formations Métier

---

#### 1.a Les fondamentaux

-  Prévoyance des indépendants : conseiller concrètement vos clients ..... p.14
- 1.b Expertises et stratégies
- Complémentaires santé et prévoyance des salariés : apportez les bons conseils aux dirigeants....p.15

### Niveau 2 - Formations pratiques

---

-  Réalisez un audit prévoyance pour les TNS et décryptez les contrats..... p.16

### Niveau 3 - Ateliers pour vendre

---

- Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS ..... p.17

*Nos formations sont en majorité validées par les chambres, organismes et associations professionnelles.  
Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher de ces derniers.*

*La majorité des formations Factorielles répond aux obligations et enjeux de la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA).*



*Factorielles répond aux critères du Décret Qualité du 30/06/2015 et est «référencable» dans le DATADOCK par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.*

## STATUT SOCIAL ET RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT


### Niveau 1 - Formations Métier


---

#### 1.a Les fondamentaux

Tout savoir sur l'affiliation et les cotisations des TNS ..... p. 18


#### 1.b Expertises et stratégies

 Rémunération du dirigeant : bâtir une stratégie gagnante ..... p. 19

 TNS ou salarié : choisir le bon statut social pour le dirigeant et son conjoint ..... p. 20

### Niveau 2 - Formations pratiques

---

 Missions « Statut Social » et « Stratégie de rémunération » : passez à l'action ! ..... p. 21

## FORMATIONS TRANSVERSALES

### Les indispensables

---

Actualité de la protection sociale ..... p. 22

### Les 3 vies de l'entrepreneur

---


Le début de l'entreprise : sécurisez le créateur ..... p. 23

L'entreprise en développement : optimisez la situation du dirigeant ..... p. 24

La fin de carrière : optimisez le départ en retraite du dirigeant ..... p. 25

### Les hors-séries

---

 Savoir lire les comptes pour argumenter ..... p. 26

#### SIGNIFICATION DES PICTOS :

Toutes les formations sont réalisables en intra dans votre société en présentiel ou en classe virtuelle.

Certaines sessions peuvent être réalisées individuellement.

Elles sont reconnaissables au picto ci-dessous :

 Formations réalisées individuellement en présentiel ou en classe virtuelle suivant un calendrier pré-établi.  
Contactez Factorielles pour connaître les modalités d'inscription.

## RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

NIVEAU  
1

### a. Formations métier : les fondamentaux

Retraite des indépendants : conseillez concrètement vos clients  
Retraite des salariés : conseillez concrètement vos clients  
Loi Pacte : Quel type d'allocation financière pour piloter son contrat de retraite  
Tout comprendre du PER

### b. Formations métier : expertises et stratégies

Retraite collective et épargne salariale : quelles stratégies ?  
Liquidation retraite : Maîtriser toutes les étapes pour proposer cette mission.

NIVEAU  
2

### Formations pratiques

Bilan retraite : passez à l'action !

NIVEAU  
3

### Ateliers pour vendre / arguments commerciaux

Vendre de la retraite aux artisans, commerçants et professions libérales

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

NIVEAU  
1

### a. Formations métier : les fondamentaux

Prévoyance des indépendants : conseiller concrètement vos clients

### b. Formations métier : expertises et stratégies

Complémentaires santé et prévoyance des salariés : apportez les bons conseils aux dirigeants

NIVEAU  
2

### Formations pratiques

Réalisez un audit prévoyance pour les TNS et décryptez les contrats

NIVEAU  
3

### Ateliers pour vendre / arguments commerciaux

Vendre de la prévoyance aux artisans, commerçants et dirigeants TNS

## STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

NIVEAU  
1

### a. Formations métier : les fondamentaux

Tout savoir sur l'affiliation et les cotisations des TNS

### b. Formations métier : expertises et stratégies

Rémunération des dirigeants : bâtir une stratégie gagnante  
TNS ou salarié : choisir le bon statut social pour le dirigeant et son conjoint

NIVEAU  
2

### Formations pratiques

Missions « statut social » et « stratégie de rémunération » : passez à l'action !

## FORMATIONS TRANSVERSALES

### Les indispensables

Conférence d'actualité de la Protection Sociale  
Formation Maîtrisez vos Outils Factorielles

### Les 3 vies de l'entrepreneur

Le début de l'entreprise : sécurisez le créateur  
L'entreprise en développement : optimisez la situation du dirigeant  
La fin de carrière : optimisez le départ en retraite du dirigeant

### Les hors-série

Savoir lire les comptes pour argumenter

## RETRAITE DES DIRIGEANTS SALARIÉS ET TNS

NIVEAU  
1

### Fondamentaux

Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa retraite  
Professions libérales : maîtriser leur retraite  
Passif social et IFC

NIVEAU  
2

### Retraite supplémentaire

Tout savoir sur le PER individuel  
Tout savoir sur le PER entreprise

NIVEAU  
3

### Optimisation retraite

Cumul emploi-retraite : maîtriser pour optimiser  
Départ en retraite : maîtriser pour optimiser

## PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT ET DE SES SALARIÉS

NIVEAU  
1

### Fondamentaux

Ressortissant de la Sécurité Sociale des Indépendants : maîtriser sa prévoyance  
Professions libérales : maîtriser leur prévoyance

NIVEAU  
2

### Prévoyance supplémentaire

Santé collective : conseillez efficacement vos client  
Prévoyance collective : conseillez efficacement vos client

## STATUT SOCIAL ET REMUNÉRATION DU DIRIGEANT

NIVEAU  
1

### Fondamentaux

Cotisations des TNS : maîtriser les calculs et les régularisations

NIVEAU  
2

### Rémunération supplémentaire

Epargne salariale : l'intéressement  
Epargne salariale : la participation

NIVEAU  
3

### Optimisation statut social et rémunération

Avantages en nature : identifier, calculer, sécuriser

## FORMATIONS TRANSVERSALES

### Les hors-série

Savoir analyser les comptes des entreprises pour vendre des solutions facultatives

# RETRAITE DES INDÉPENDANTS : CONSEILLES CONCRÈTEMENT VOS CLIENTS



## 1. LES SYSTÈMES DE RETRAITE EN FRANCE : UNE ARCHITECTURE COMPLEXE

- Panorama des régimes de retraite
- Comprendre le contexte et anticiper la baisse du montant des retraites
- Objectifs des dernières réformes
- Bâtir une stratégie retraite cohérente
- Cas pratique

## 2. COMPRENDRE LES RÉGIMES OBLIGATOIRES DES INDÉPENDANTS

- Les données clés de la retraite obligatoire
- Ce qu'il faut savoir de la retraite de base
  - La retraite de base des dirigeants non salariés dans les régimes alignés
  - La retraite de base des libéraux affiliés à la CNAVPL (hors avocats)
  - La retraite de base des avocats
- Les retraites complémentaires des dirigeants non salariés
  - La retraite complémentaire obligatoire des indépendants (RCI)
  - La (Les) retraite(s) complémentaire(s) obligatoire(s) des libéraux réglementés
- La pension de réversion : un droit insuffisant
- Cas pratique

## 3. OPTIMISER LES RÉGIMES OBLIGATOIRES DES INDÉPENDANTS

- Le RIS : point de départ d'une stratégie réussie
- Les optimisations possibles :
  - Le saut de classe pour certaines professions libérales
  - Les rachats de trimestres
  - La surcote
  - Le cumul emploi-retraite
  - La retraite progressive
- Cas pratiques

## 4. BÂTIR UNE STRATÉGIE FACULTATIVE EFFICACE

- Panorama des solutions d'épargne pour les TNS ?
- Les solutions offertes par la loi PACTE
  - Le plan d'épargne retraite individuel (ex Madelin Retraite et ex PERP)
  - Le plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (ex PERCO)
- Devoir de conseil et points de contrôle des contrats de retraite supplémentaire
- Cas pratique

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

### OBJECTIFS

- Comprendre comment fonctionnent les régimes de retraite des indépendants.
- Identifier les pièges à éviter.
- Saisir les opportunités méconnues des régimes obligatoires.
- Bâtir une stratégie facultative efficace.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

# RETRAITE DES SALARIÉS : CONSEILLEZ CONCRÈTEMENT VOS CLIENTS



## 1. LES RÉGIMES DE RETRAITE OBLIGATOIRES DES DIRIGEANTS (ASSIMILÉS) SALARIÉS

- La retraite de base des dirigeants (assimilés) salariés
- La retraite complémentaire des dirigeants (assimilés) salariés

## 2. COMMENT AMÉLIORER LE MONTANT DES RETRAITES OBLIGATOIRES ?

- L'étude approfondie du RIS et la reconstitution de carrière
- Les dispositifs de rachat de trimestre
  - Le rachat Fillon ou versement pour la retraite
  - Les rachats à tarif préférentiel
- La retraite progressive

## 3. COMMENT COMPLÉTER LE MONTANT DES RETRAITES OBLIGATOIRES ?

- La surcote
- Le cumul emploi-retraite
- Les dispositifs de retraite supplémentaire facultative (professionnelle)
  - Le plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (ex PERCO)
  - Le plan d'épargne retraite d'entreprise obligatoire (ex contrat Article 83)
  - Le contrat Article 39

## 4. CAS DE SYNTHÈSE

### OBJECTIFS

- Connaître les régimes obligatoires pour mieux répondre aux questions des clients
- Anticiper la baisse du pouvoir d'achat des clients à la retraite
- Adapter la stratégie facultative aux préoccupations des clients

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# TOUT COMPRENDRE DU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER)



## 1. POURQUOI AVOIR CRÉÉ LE PER ET QUE CHANGE-T-IL ?

- Objectifs et apports de la loi PACTE
- Des solutions existantes aux nouveaux plans
- PER : 3 plans, une même structure

## 2. COMMENT FONCTIONNE LE PER (INDIVIDUEL ET ENTREPRISE) ?

- Mise en place et fonctionnement
- Nouvelles modalités de versement
- Modalités de sortie, avant l'échéance et au terme
- Traitement fiscal et social, à l'entrée, en cours, à la sortie, en cas de décès
- Gestion financière
- Garanties complémentaires
- Transferts : intérêts et conditions
- PER et assurance vie

## 3. PERMETTRE AUX CLIENTS DE TIRER PARTIE AU MIEUX DU PER

- Bâtir une stratégie cohérente
- Segmenter les cibles individuelles et entreprises
- Argumenter pour proposer le PERIN, PERO, PERECO
- Information et conseil renforcés aux différentes étapes

### OBJECTIFS

- Comprendre la structuration du PER.
- Maîtriser concrètement le fonctionnement du PER.
- Tirer parti des opportunités du PER.
- Proposer les bonnes solutions dans le respect du devoir de conseil.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)



# LOI PACTE : QUEL TYPE D'ALLOCATION FINANCIERE POUR PILOTER SON CONTRAT DE RETRAITE ?

## 1. RAPPEL LOI PACTE ET LES DISPOSITIFS PER INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

- Le PER individuel
- Le PER collectif
  - Rappel des anciens dispositifs
  - Fonctionnement
  - Fiscalité

## 2. APPRÉHENDER LES MODALITÉS DE LA GESTION FINANCIÈRE

- Quelle est la nature des actifs (fonds euros, eurocroissance, unités de rente... ) et les titres éligibles ( F.C.P.E, fonds immobiliers, OPC, FCPR... )
  - Fonctionnement du fonds euros
  - Rappel du fonctionnement des marchés financiers
- Fonctionnement des différents supports à disposition des contrats de retraite (focus sur les OPC) :
  - Règlementaire
  - Classification
  - Frais, performance et risques
  - Styles de gestion

## 3. QUELLE STRATÉGIE DE GESTION FINANCIÈRE METTRE EN ŒUVRE

- Focus sur l'allocation d'actifs
  - Les différents modes de gestion financière : La gestion libre, la gestion sous mandat.
- Quels outils à disposition pour un contrat de retraite ? Comment optimiser sa gestion retraite ?
  - Lissage de la performance dans la durée
  - Effet des primes programmées
  - Mettre en place une stratégie adaptée aux attentes des clients

### OBJECTIFS

- Savoir les orienter vers un contrat retraite en fonction de leurs objectifs et de leur sensibilité.
- Comprendre les différents types de gestion financière à disposition d'un contrat de retraite : gestion libre, gestion pilotée ou à horizon, gestion sous mandat...
- Mieux connaître les différents supports d'investissements à disposition et leur fonctionnement.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# RETRAITE COLLECTIVE ET ÉPARGNE SALARIALE : QUELLES STRATÉGIES ?

## 1. RAPPEL : COMPRENDRE ET ANTICIPER LA BAISSÉ DU MONTANT DES RETRAITES

- Les enjeux financiers et le contexte démographique
- L'impact des réformes
  - Analyse de la Cour des Comptes
  - Les principales réformes des régimes complémentaires AGIRC ARRCO
  - Les projections du COR, le calendrier de la retraite universelle

## 2. L'ÉPARGNE RETRAITE ET L'ÉPARGNE SALARIALE AU SECOURS DE LA RETRAITE

- Les objectifs et apports de la loi PACTE
  - Des solutions existantes aux nouveaux plans
  - PER : 3 plans, une même structure
- Le PER d'entreprise, mise en place et fonctionnement
- Les nouvelles modalités de versement
- Les modalités de sortie avant l'échéance et au terme
- Le traitement fiscal et social versements et prestations
- La gestion financière
- Les garanties complémentaires
- Les transferts : intérêts et conditions
  - Le PER : transfert collectif
- Bâtir une stratégie retraite cohérente
- Segmenter les cibles individuelles et entreprises
- Les arguments en faveur du PERIN, du PERO et du PERECO
- Information et conseil renforcés à chaque étape

### OBJECTIFS

- Disposer d'éléments de contexte relatifs à la baisse du montant des retraites
- Comprendre les enjeux de l'épargne retraite et de l'épargne salariale pour une entreprise
- Maîtriser concrètement le fonctionnement du PER.
- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une stratégie adaptée.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.  
Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr  
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# LIQUIDATION RETRAITE : MAÎTRISER TOUTES LES ÉTAPES POUR PROPOSER CETTE MISSION



## 1. DÉVELOPPER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES !

- Pourquoi proposer cette mission à vos clients ?
- Un investissement rassurant et efficace
- Un investissement rentable
- Mise en place de la mission
  - Vendre la mission
  - S'organiser au sein du cabinet

## 2. LES POINTS DE CONTRÔLE AVANT MISE EN PRODUCTION

- Connaître le fonctionnement des régimes de retraite
- Savoir tenir compte de l'estimation des retraites
- Savoir où se procurer les documents

## 3. LA DEMANDE UNIQUE DE RETRAITE

- Les étapes de la demande unique de retraite
  - La demande unique de retraite
  - Les trimestres, l'âge légal
- Le cas du cumul emploi retraite
  - Régimes des salariés et régimes des indépendants
- Les situations particulières

## 4. LA RETRAITE POUR CARRIÈRE LONGUE

## 5. LA RETRAITE À TAUX MINORÉ

- La retraite de base CARSAT à taux minoré

## 6. LES ACCUSÉS DE RÉCEPTION

## 7. LES QUESTIONNAIRES ET SUIVIS DES CAISSES

- L'assurance retraite
- Le versement de la retraite CARSAT

## 8. LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

- La retraite complémentaire des indépendants, artisans & commerçants
- La retraite complémentaire des salariés AGIRC-ARRCO
  - Les questionnaires AGIRC-ARRCO et le suivi des demandes
- La minoration temporaire AGIRC-ARRCO
- La majoration pour enfants
- La retraite AGIRC-ARRCO à taux minoré
- Le paiement de la retraite AGIRC-ARRCO
- La retraite complémentaire des salariés de la Fonction Publique : non titulaires
- Régime RAVGDT : les buralistes
- Les professions libérales
- Les retraites facultatives par capitalisation Contrats Madelin, Art.83, PER

### OBJECTIFS

- ➔ Mettre en place un nouveau service pour vos clients.
- ➔ Connaître les trucs et astuces pour réaliser efficacement la liquidation de la retraite de vos clients.
- ➔ Maîtriser les différentes étapes de la mission.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# BILAN RETRAITE : PASSEZ À L'ACTION !



## 1. MISSION RETRAITE : EN THÉORIE

- Pourquoi une mission retraite ?
- Les étapes d'un bilan retraite
  - Temps 1 : Reconstitution
  - Temps 2 : Bilan et stratégie
  - Temps 3 : Liquidation (mission complémentaire)

## 2. LA MISSION RETRAITE : EN PRATIQUE

- Mise en situation
- Cas pratiques réalisés à l'aide du logiciel «Stratégie Retraite Vnext»
- La réalisation des études
  - Saisir les données
  - Contrôler les informations
  - Préparer les différentes hypothèses
  - Préparer sa restitution au client
- Identifier les pistes d'optimisation
  - Age de départ, rachats de trimestres, régimes facultatifs, ...
- Correction

**IMPORTANT :** Vous devez disposer d'un ordinateur portable sur lequel le logiciel « Stratégie retraite VNext » aura au préalable été installé par vos soins.

### OBJECTIFS

- ➔ Identifier le potentiel client de la mission Bilan Retraite.
- ➔ Organiser concrètement la production de la mission dans votre cabinet.
- ➔ Savoir produire rapidement un diagnostic chiffré et argumenté à partir du logiciel.
- ➔ Valoriser le conseil en proposant des pistes d'optimisation.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.  
Disposer d'un ordinateur sur lequel le logiciel « Stratégie Retraite » aura préalablement été installé.

### DURÉE

14 heures soit 2 jours

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, cas pratiques

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.  
Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)  
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# VENDRE DE LA RETRAITE AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

## 1. QUEL EST LE NIVEAU DE RETRAITE DANS LES RÉGIMES OBLIGATOIRES ?

- Retraite de base (rappels)
- Retraite spécifique des non salariés

## 2. QUELLES SONT LES MEILLEURES STRATÉGIES POUR OPTIMISER SA RETRAITE ?

- Optimiser l'âge de départ au sein des régimes obligatoires
  - Assurance volontaire
  - Rachat des trimestres
- Optimiser le cumul emploi-retraite : tirer parti du dispositif
- Bâtir une stratégie adaptée grâce aux régimes facultatifs : PER individuel, PER collectif, PER obligatoire

Pour chaque régime, nous étudierons :

- Les caractéristiques, les avantages et les inconvénients
- Les règles fiscales et sociales applicables
- Quand faut-il préconiser tel ou tel type de régime ?

## 3. PROTÉGER EFFICACEMENT SON CONJOINT : LA PENSION DE RÉVERSION

- L'incidence du divorce et du décès : conséquences sur l'ouverture des droits et leur montant
- Les différentes formes de la pension de réversion
- Faire de la réversion un argument commercial

## 4. MISE EN SITUATION PAR PROFESSION

- Pour chaque situation, nous examinons de manière systématique au moyen de mise en situation :
  - Le vide de prestation selon le niveau de rémunération
  - Les arguments commerciaux
  - Les contre argumentaires

### OBJECTIFS

- ➔ Identifier avec précision les vides de garanties selon les régimes et les besoins en complémentaires.
- ➔ Maîtriser les subtilités des retraites obligatoires pour mieux rebondir commercialement.
- ➔ Faire le lien avec les solutions facultatives proposées.
- ➔ Disposer de fiches argumentaires par profession.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# PRÉVOYANCE DES INDÉPENDANTS : CONSEILLER CONCRÈTEMENT VOS CLIENTS



## 1. POURQUOI LES TNS SONT AUSSI MAL PROTÉGÉS EN PRÉVOYANCE ?

- Etat des lieux : contexte et enjeux
- La différence entre les besoins perçus par les TNS et leurs besoins réels
- La diversité des organismes gérant la prévoyance obligatoire des TNS
- Cartographie des risques patrimoniaux de vos clients TNS

## 2. LA PRÉVOYANCE DES ARTISANS ET COMMERCANTS : FORCES ET FAIBLESSES

- Les indemnités journalières
- L'assurance invalidité
- Les prestations décès
- Les garanties en cas de dépendance
- Synthèse des vides de prestations pour les ressortissants de la SSI

## 3. LA PRÉVOYANCE DES LIBÉRAUX : FORCES ET FAIBLESSES

- Les indemnités journalières
- L'assurance invalidité
- Les prestations décès
- Zoom par régimes
- Le match régime général des indépendants / CIPAV sous l'angle prévoyance

## 4. BÂTIR UNE STRATÉGIE FACULTATIVE ADAPTÉE

- Préambule : pourquoi réaliser un audit et quels sont les enjeux ?
- L'assurance volontaire accidents du travail
- Les obligations de la Loi EVIN
- Le contrat Madelin prévoyance
- Les points à contrôler

### OBJECTIFS

- Comprendre comment fonctionnent la prévoyance des indépendants.
- Identifier les pièges à éviter.
- Saisir les opportunités méconnues des régimes obligatoires.
- Bâtir une stratégie facultative efficace.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la prévoyance ou connaissance des fondamentaux de la prévoyance.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# COMPLÉMENTAIRES SANTÉ ET PRÉVOYANCE DES SALARIÉS : APPORTEZ LES BONS CONSEILS AUX DIRIGEANTS

## 1. COMPRENDRE LE NIVEAU DE PROTECTION PROCURÉ PAR LES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE PRÉVOYANCE DES SALARIÉS

- Comment s'organise la Sécurité sociale
  - Les fondements
  - Organisation actuelle
- Les dernières évolutions des garanties prévoyance de la Sécurité sociale
  - Assurance maladie : remboursement des frais de santé
- Les garanties de prévoyance lourde
  - Les indemnités journalières
  - L'invalidité
  - Les accidents du travail
  - Le décès

## 2. SÉCURISER LES RÉGIMES PRÉVOYANCE ET SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

- Les obligations de l'employeur à l'égard de ses salariés
  - Les sources externes à l'entreprise (loi de mensualisation, prévoyance des cadres, conventions collectives)
  - La mise en place des garanties de prévoyance collective dans l'entreprise (formalisme, catégories objectives, dispenses)
  - La généralisation de la complémentaire santé (panier minimum, financement par l'employeur)
  - Les contrats de santé responsables (mise en conformité, nouveaux critères)
- Les obligations de l'employeur à l'égard de ses anciens salariés
  - Portabilité
  - Loi Evin
- Check-list des points à contrôler

### OBJECTIFS

- Sécuriser les contrats existants pour les mettre en conformité avec les nouvelles règles.
- Maîtriser les critères permettant de faire le meilleur choix.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la prévoyance ou connaissance des fondamentaux de la prévoyance.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# RÉALISEZ UN AUDIT PRÉVOYANCE POUR LES TNS ET DÉCRYPTEZ LES CONTRATS



## 1. RAPPEL DES ASPECTS MÉTIER

- Préambule et compréhension du contexte et des enjeux
- Les logiques de la protection sociale du chef d'entreprise
- Présentation des vides de prestations selon le régime obligatoire des TNS :
  - Indemnités journalières
  - Invalidité partielle ou totale
  - Décès

## 2 - RÉALISER LA MISSION

- Pourquoi conseiller de la prévoyance aux TNS
- Comment proposer une solution adaptée aux besoins du TNS
- Études de cas réalisées avec le logiciel
- Les commentaires à apporter
- Arguments à mettre en avant auprès des clients

## 3- DÉCRYPTER LES CONTRATS DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE

- Nature juridique des contrats
- Type et niveau de prestations à prévoir
- Conditions de souscription
  - Formalités
  - Carences
  - Date de prise d'effet...
- Démystifier les conditions générales d'un contrat de prévoyance
  - Les clauses importantes d'un contrat d'un contrat de prévoyance
  - Les exclusions
  - Les types de prestations en cas d'arrêt de travail
  - La mise en œuvre de la garantie invalidité
  - Les garanties de type optionnelles
  - Les autres clauses à vérifier

**IMPORTANT** : Vous devez disposer d'un ordinateur portable sur lequel le logiciel « Audit Prévoyance » aura au préalable été installé par vos soins

### OBJECTIFS

- Définir la mission « audit prévoyance ».
- Maîtriser les paramètres et les outils nécessaires pour produire un diagnostic chiffré et argumenté à partir du logiciel « Audit prévoyance ».
- Analyser la situation de vos clients.
- Proposer des solutions pour optimiser en simulant les différentes hypothèses envisagées.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la prévoyance ou connaissance des fondamentaux de la prévoyance. Disposer d'un ordinateur sur lequel le logiciel « Audit prévoyance » aura préalablement été installé.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

#### MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)



# VENDRE DE LA PRÉVOYANCE AUX ARTISANS, COMMERÇANTS, DIRIGEANTS TNS

## 1. LA PRÉVOYANCE DU DIRIGEANT

- De qui et de quoi parlons nous ?
- Contexte et enjeux
  - La crise sanitaire : un changement dans l'approche
- Zoom sur les artisans et les commerçants
- Zoom sur les libéraux
  - Les IJ des libéraux
  - La prévoyance des libéraux

## 2. LES ARGUMENTS DE VENTE

- Cartographie
- Les arguments qui font la différence
  - Prévoyance des artisans et commerçants
  - Architectes, ingénieurs,... (CIPAV)
  - Experts-Comptables (CAVEC)
  - Médecins (CARMF)
- Echanges autour du Guide argumentaire pour les différentes professions

## 3. MISES EN SITUATION

*\* Les profils étudiés seront fixés au préalable et d'un commun accord*

- Vendre de la prévoyance à un artisan
- Vendre de la prévoyance à un commerçant
- Vendre de la prévoyance à un dirigeant de société (SSI)
- Vendre de la prévoyance à une médecin
- Vendre de la prévoyance à un avocat
- Vendre de la prévoyance à une dentiste
- Vendre de la prévoyance à un architecte
- Vendre de la prévoyance à une expert-comptable

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

### OBJECTIFS

- Identifier avec précision les vides de garanties selon les régimes et les besoins en complémentaires.
- Maîtriser les subtilités des prestations des régimes obligatoires pour mieux rebondir commercialement.
- Faire le lien avec les solutions facultatives proposées.
- Disposer de fiches argumentaires par profession.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine de la prévoyance ou connaissance des fondamentaux de la prévoyance.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

# TOUT SAVOIR SUR L’AFFILIATION ET LES COTISATIONS DES TNS

## 1. RAPPELS : ORGANISATION DE LA PROTECTION SOCIALE DES TNS

- Structures
- Perspectives

## 2. LES PRINCIPES D’AFFILIATION AUX CAISSES TNS

- Les règles d’affiliation
- Les caisses TNS compétentes

## 3. LE PRINCIPE DES COTISATIONS OBLIGATOIRES DU RÉGIME DE BASE

- Le régime de base
- Les revenus pris en compte
- Les taux de cotisations
- Les structures des cotisations

## 4. LES DIFFICULTÉS DE RECOUVREMENT

- Calcul et application des majorations de retard :
- Les revenus non déclarés
- Le cas de l’assuré en difficulté

## 5. LES COTISANTS SPÉCIFIQUES

- Le conjoint collaborateur
- Le rachat de trimestre

## 6. COMMENT COMPTABILISE-T-ON LES COTISATIONS ?

- Les gérants majoritaires de sociétés soumises à l’IS
- Le refus de prise charge des cotisations sociales du gérant
- Le non-respect de comptabilisation des cotisations sociales du gérant en rémunérations

### OBJECTIFS

- Conseiller efficacement le TNS sur son affiliation aux régimes obligatoires.
- Maîtriser le calcul des cotisations sociales et analyser le mécanisme de l’ajustement.
- Comprendre la comptabilisation des charges et savoir se repérer pour le contrôle des comptes.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine du statut social et de la rémunération ou connaissance des fondamentaux du statut social et de la rémunération.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D’ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D’ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l’adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d’accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d’accès

### MODALITÉS D’ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# RÉMUNÉRATION DU DIRIGEANT : BÂTIR UNE STRATÉGIE GAGNANTE



## 1. STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION : BIEN POSER LE PROBLÈME

- Les changements réguliers de stratégies au gré des modifications législatives
- L'extension de l'assujettissement des dividendes à cotisations pour les dirigeants salariés : où en est-on ?
- Les 3 composantes d'une stratégie réussie

## 2. COMMENT OBTENIR LE REVENU DISPONIBLE LE PLUS ÉLEVÉ

- L'arbitrage entre rémunération et dividendes
- Cotisations sociales efficaces et taxes sociales
- Impact de la fiscalité d'entreprise et de la fiscalité personnelle
- Cas pratiques pour des dirigeants salariés et des gérants TNS

## 3. GARANTIR LES PRESTATIONS À LEUR MEILLEUR NIVEAU

- Une rémunération potentielle à ne pas négliger : la prévoyance
- Une rémunération différée à optimiser : la retraite
- Les outils d'optimisation des régimes obligatoires et facultatifs

## 4. BÂTIR UNE STRATÉGIE EFFICACE

- Bâtir une stratégie cohérente
- Définir les priorités adaptées
- Mise en pratique avec plusieurs études de cas

### OBJECTIFS

- Être capable de conseiller de manière opérationnelle vos clients dirigeants de société en intégrant les différentes composantes de l'optimisation de rémunération.
- Identifier les pièges à éviter et les opportunités à saisir.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine du statut social et de la rémunération ou connaissance des fondamentaux du statut social et de la rémunération.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# TNS OU SALARIÉ : CHOISIR LE BON STATUT SOCIAL POUR LE DIRIGEANT ET SON CONJOINT



## 1. STATUT SOCIAL : MAÎTRISER TOUTES LES SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE DIRIGEANT ET SON CONJOINT

- Les idées reçues des clients sont-elles crédibles ?
- Organismes sociaux :
  - Qui gère quoi ?
  - Est-ce vraiment si compliqué ?
- Les principales formes juridiques et leurs incidences pour dirigeant et son conjoint
- Parlons chiffres : les prélèvements obligatoires sont-ils un critère déterminant ?
- Zoom sur le statut du conjoint
  - La loi DUTREIL pose les grands principes
  - Le statut de conjoint associé
  - Le statut de conjoint salarié
  - Le statut de conjoint collaborateur

## 2. SALARIÉ OU TNS : LA MÉTHODE D'ANALYSE POUR BIEN CONSEILLER

- Présentation de la méthodologie
- Parlons risques :
  - La prévoyance fait elle la différence ?
  - La retraite : des droits qui comptent ?
  - La réversion : la question que tout le monde oublie
  - La prise en compte nécessaire des régimes supplémentaires
  - L'analyse qualitative
  - Cas de synthèse

### OBJECTIFS

- Prendre la mesure de cette mission stratégique et récurrente.
- Maîtriser le cadre de la mission et l'environnement de la protection sociale.
- Disposer d'une méthode d'analyse.
- Comparer le poids des prélèvements obligatoires dans chaque régime.
- Savoir comparer les prestations obtenues au regard des cotisations acquittées.
- Savoir bâtir une stratégie supplémentaire adaptée.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine du statut social et de la rémunération ou connaissance des fondamentaux du statut social et de la rémunération.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)  
Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# MISSIONS «STATUT SOCIAL» ET «STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION» : PASSEZ À L'ACTION !



## 1. RAPPELS MÉTIER POUR S'ORGANISER EFFICACEMENT

- Cartographie de l'entrepreneur
- Artisans et commerçants
- Les structures des libéraux
- Les cotisations des TNS SSI
- Les cotisations des salariés
- Cotisations sociales : une grande différence entre les salariés et les TNS
- Des cotisations obligatoires peu efficaces

## 2. MISE EN PRATIQUE : LA MÉTHODE D'ANALYSE POUR CHOISIR LE « BON STATUT SOCIAL » POUR UN DIRIGEANT

- Les questions essentielles à se poser
- La méthode d'analyse du régime social
- Illustration par l'exemple
  - Etude d'un changement de statut social
    - Comparatifs des prestations
    - Comparatifs des droits acquis à la retraite
    - Conclusion

## 3. MISE EN PRATIQUE : LA MÉTHODE D'ANALYSE POUR ACCOMPAGNER LE DIRIGEANT DANS LE CHOIX DE SA STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

- Qu'est-ce qu'une bonne stratégie de rémunération ?
- Raisonnement appliqué pour la réintégration des dividendes dans l'assiette sociale
- Le principe de rémunération excessive
- La déductibilité des charges sociales sur dividendes de l'IS (en SARL)
- Les cotisations sociales sur dividendes de SARL et l'abattement de 40 %
- Etudes de cas
  - Choix du statut social
  - Choix combiné de statut social et de l'optimisation de la rémunération
  - Bonus de fin d'exercice

**IMPORTANT** : Vous devez disposer d'un ordinateur portable sur lequel les logiciels «Statut social du dirigeant» et «Stratégie de rémunération du dirigeant» auront au préalable été installés par vos soins

### OBJECTIFS

- Être capable de conseiller de manière opérationnelle vos clients en intégrant les différentes composantes du statut social pour optimiser leurs rémunérations
- Pouvoir fixer le juste niveau de rémunération de manière à maximiser le revenu disponible sans perdre les droits essentiels

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Connaître la terminologie du domaine du statut social et de la rémunération ou connaissance des fondamentaux du statut social et de la rémunération. Disposer d'un ordinateur sur lequel les logiciels «Statut social du dirigeant» et «Stratégie de rémunération du dirigeant» auront au préalable été installés.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, cas pratiques

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# CONFÉRENCE « ACTUALITÉ DE LA PROTECTION SOCIALE »



\* Le programme de cette conférence a été établi en fonction de l'actualité et est soumis à des modifications régulières.

## 1 – LES DIRIGEANTS

- Les grands dossiers
  - Quel bilan faire du Quinquennat Macron ?
  - La réforme des retraites : le dossier chaud d'après la Présidentielle ?
- Loi de financement de la Sécurité sociale 2022 :
  - Possibilité de bénéficier de plans d'apurement dérogatoires (cotisations COVID)
  - Les droits des IJ maladie-maternité préservés en 2022
  - Les cotisations des professions libérales relevant de la CIPAV recouvrées par les URSSAF
- Loi pour financer l'activité professionnelle des indépendants
  - Prévoyance des TNS
  - Impact des nouvelles dispositions au niveau du statut d'entrepreneurs
- Frais professionnels et assiette sociale des indépendants
- PER article 154 bis ou 163 quater viciés : quand doit-on opter ? Quelles conséquences ?

## 2 – LES SALARIÉS

- La Grande Sécu : « coup de com' » ou révolution annoncée ?
- Les mises en conformité des couvertures d'entreprise
  - Catégories objectives et nouvelles définitions : Comment mettre à jour les clauses des contrats d'assurance et des actes juridiques ?
  - Quid des « articles 36 » ?
  - Suspension du contrat de travail : Quelles garanties maintenir selon les cas de suspension ? Quelles assiettes retenir ? Comment maintenir des garanties en cas de suspension de contrat de travail non indemnisée ?
- Revue des évolutions en matière de protection sociale
  - PLFSS et PLF 2022 - points sur la protection sociale
  - Prorogations des arrêts dérogatoires Covid et maintien de salaire
  - Le BOSS
- Revue des jurisprudences marquantes en protection sociale collective
- Les régimes de retraite à prestations définies et droits acquis : où en sommes-nous ?

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

### OBJECTIFS

- Mettre à jour de votre expertise.
- Faire le point sur les derniers changements intervenus.
- Analyser les modifications à apporter aux stratégies proposées aux clients.
- Transformer les dernières évolutions en arguments conseils.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public souhaitant se perfectionner dans le domaine de la protection sociale et qui dispose de connaissance des fondamentaux en protection sociale.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

# LE DÉBUT DE L'ENTREPRISE : SÉCURISEZ LE CRÉATEUR

## 1. QUEL STATUT CHOISIR POUR LE CRÉATEUR ?

- Est-il encore obligatoire de cotiser auprès des régimes de TNS ?
- Analyse comparée des statuts pour plusieurs profils de carrières TNS.
- Anticiper le choc de trésorerie des 2e et 3e années d'activité.

## 2. LES AIDES ACCORDÉES PAR LES CAISSES LORS DE LA CRÉATION

- L'ACCRE devenue au 1er janvier 2019 l'ACRE.
- Le versement des prestations chômage à la création.
- Les aides accordées par l'Action Sociale des caisses.

## 3. QUELLE STRATÉGIE FACULTATIVE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE POUR LE CRÉATEUR ?

- Analyse des besoins du créateur
- Les points-clés à contrôler
- Les arguments à mettre en avant

## 4. LA PROTECTION SOCIALE DES PREMIERS SALARIÉS : LES POINTS À VÉRIFIER

- Obligations santé et prévoyance
- Obligations retraite

## 5. QUEL STATUT POUR LE CONJOINT DE L'ENTREPRENEUR ?

- Les différentes solutions possibles (salarié, associé ou collaborateur)
- Analyse comparée des différentes options
- Les solutions propres à améliorer les droits à retraite du conjoint

### OBJECTIFS

- ➔ Conseiller et accompagner vos clients en phase de création de manière opérationnelle.
- ➔ Analyser le statut social le mieux adapté au chef d'entreprise créateur et à son conjoint.
- ➔ Définir les contrats de prévoyance adaptés aux besoins des créateurs.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public souhaitant se perfectionner sur la protection sociale du chef d'entreprise et ayant connaissance des fondamentaux dans le domaine de la protection sociale du chef d'entreprise.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.  
Pédagogie expositive  
Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# L'ENTREPRISE EN DÉVELOPPEMENT : OPTIMISEZ LA SITUATION DU DIRIGEANT

La formation étudie la situation des dirigeants, qu'ils relèvent du statut de TNS ou d'assimilé salarié.

## 1. FAIRE ÉVOLUER LE STATUT SOCIAL DU DIRIGEANT

- Questionner son statut social : une mission nécessaire et récurrente
- Quels sont les meilleurs moments pour changer ?

## 2. OPTIMISER L'ARBITRAGE ENTRE RÉMUNÉRATION ET DIVIDENDES

- La problématique
- Les principes de raisonnement
- Examen de cas pratiques pour des dirigeants de :
  - SAS
  - SARL majoritaire (Sécurité Sociale des Indépendants et CIPAV)
- La méthode de raisonnement

## 3. BÂTIR UNE STRATÉGIE DE COUVERTURE FACULTATIVE ADAPTÉE

- Pour le dirigeant et sa famille :
  - Mutuelle santé : optimiser la situation du conjoint
  - Prévoyance : identifier les objectifs prioritaires
  - Faire évoluer les niveaux de couverture selon les évolutions de l'entreprise, du dirigeant et de sa famille
  - Retraite et épargne salariale : identifier les solutions possibles en fonction des objectifs
  - Les autres couvertures (chômage, prise en charge des frais généraux, garanties associés, homme clé)
  - Identifier les critères de choix des contrats
- Pour les salariés :
  - Retraite et épargne salariale : identifier les solutions possibles en fonction des objectifs

### OBJECTIFS

- Faire évoluer le statut social en fonction du développement de l'entreprise.
- Arbitrer entre salaire et dividendes tout en évaluant les conséquences d'un choix de rémunération sur les prestations.
- Bâtir une stratégie de couverture facultative adaptée aux besoins et aux possibilités du dirigeant.
- Comprendre et utiliser les leviers d'optimisation.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public souhaitant se perfectionner sur la protection sociale du chef d'entreprise et ayant connaissance des fondamentaux dans le domaine de la protection sociale du chef d'entreprise.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)



# LA FIN DE CARRIÈRE : OPTIMISEZ LE DÉPART EN RETRAITE DU DIRIGEANT

## 1. ZOOM D'ACTUALITÉ

- La CIPAV, la réforme ARRCO/AGIRC, le projet de retraite universelle

## 2. PANORAMA DES RÉGIMES DE RETRAITE ET CHIFFRES CLÉS

- Régimes de retraite obligatoires
- Panorama des régimes de retraite
- Le PASS
- La validation des trimestres

## 3. BÂTIR UNE STRATÉGIE RETRAITE COHÉRENTE

### 4. SÉCURISER LE CALCUL DE LA RETRAITE DE BASE ET DE LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

- A quel âge peut-on partir en retraite ?
- La retraite de base des dirigeants salariés et non salariés
  - La retraite de base des dirigeants dans les régimes alignés, la retraite de base des libéraux affiliés à la CNAV, la retraite de base des avocats
- La retraite complémentaire
  - La retraite complémentaire des dirigeants salariés, la retraite complémentaire obligatoire des indépendants (RCI), la (les) retraite(s) complémentaire(s) obligatoire(s) des libéraux réglementés

## 5- LES OPTIMISATIONS

- Les dispositifs dérogatoires au droit commun
- L'impact de l'exonération des plus-values
- Cumuler emploi et retraite
- La retraite progressive
- Les dispositifs de rachat de trimestres
  - Le rachat Fillon ou versement pour la retraite, les rachats à tarif préférentiel, le rachat de trimestres Madelin pour les artisans, commerçants et libéraux non réglementés
- Les optimisations catégorielles

## 6. LA PENSION DE RÉVERSION

## 7- DÉPART EN RETRAITE ET MUTUELLE SANTÉ

## 8- ANTICIPER LA DÉPENDANCE

### OBJECTIFS

- ➔ Définir l'âge de départ en retraite le mieux adapté.
- ➔ Optimiser la retraite obligatoire (du cumul emploi-retraite, rachat de droits...).
- ➔ Optimiser - lors du départ - les régimes supplémentaires (santé,...).

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, experts-comptables, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public souhaitant se perfectionner sur la protection sociale du chef d'entreprise et ayant connaissance des fondamentaux dans le domaine de la protection sociale du chef d'entreprise.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)

# SAVOIR LIRE LES COMPTES



## 1. LE RÔLE DE LA COMPTABILITÉ

- L'entreprise dans la vie économique
- La comptabilité générale
- La comptabilité analytique
- La comptabilité prévisionnelle ou budgétaire (les prévisionnels ou BP)

## 2. LES SOURCES RÉGLEMENTAIRES

## 3. LES COMPTES ANNUELS

- Différencier le compte de résultat du bilan
  - L'activité
  - Le patrimoine
- Le bilan
  - Actif
  - Passif
- Le compte de résultat

## 4. LES SOLDES INTÉRMÉDIAIRES DE GESTION

- L'analyse de la formation du résultat
- La fonction du calcul des SIG
- Actions à entreprendre pour améliorer les SIG
- La capacité d'autofinancement (CAF)
- Le seuil de rentabilité
- Mesurer la performance de l'entreprise

## 5. SAVOIR ANTICIPER LES BESOINS

- L'analyse fonctionnelle du bilan : le bilan fonctionnel
- Le flux de trésorerie
  - Lié à l'activité
  - Lié aux investissements
  - Lié aux opérations de financement
- Analyse et interprétation des flux : activité / investissement / financement

## 6. LA LIASSE FISCALE

- Champ d'application des régimes d'imposition

### OBJECTIFS

- ➔ Lire les comptes de l'entreprise pour identifier les occasions de business et les disponibilités que l'entreprise peut dégager pour améliorer la protection sociale de ses salariés et de ses dirigeants.

### PUBLIC

Assureurs, CGP/CGPL, conseillers indépendants, courtiers, avocats, notaires

### PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant un premier niveau d'acquis en protection sociale et ayant besoin de renforcer ses arguments commerciaux par une connaissance approfondie.

### DURÉE

7 heures

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Exercices, quiz, cas pratiques  
La validation est obtenue dès 70 % de bonnes réponses au quiz final

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Formation proposée en présentiel et en distanciel tutoré.

Pédagogie expositive

Exercices / études de cas

### MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap.

Veillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : [handiplus@factorielles.fr](mailto:handiplus@factorielles.fr)

Locaux répondant aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite : Ascenseur - Rampe d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

- FORMATION INTRA :  
Délai de mise en place sous 30 jours  
Tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)
- FORMATION INTER-ENTREPRISES :  
Calendrier et tarifs disponibles sur le site Internet [www.factorielles.com](http://www.factorielles.com)



# BON DE COMMANDE

## FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

### ENTREPRISE

Raison sociale : .....  
 SIRET: .....  
 Nom du commanditaire : .....  
 Nom du contact logistique : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... VILLE : .....  
 Téléphone : ..... E-mail : .....  
 Participant(s) en situation de handicap nécessitant une adaptation particulière

### ETABLISSEMENT A FACTURER (si différent)

Raison sociale : .....  
 Nom : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... VILLE : .....

### COMMANDE (Tarifs 2021)

Type de prestation	Quantité	Prix HT Public	Total HT	Total TTC (TVA 20%)	Accompte de 30%
<input type="checkbox"/> Conférence	...	1840 €* ..... €	..... €	..... €	..... €
<input type="checkbox"/> Formation	...	2290 €* ..... €	..... €	..... €	..... €
<input type="checkbox"/> Coaching (2 jours)	...	4390 €* ..... €	..... €	..... €	..... €
<input type="checkbox"/> Supports	...	..... €	..... €	..... €	..... €

**Date(s) et lieu(x) retenu(s) :**

**Thème(s) retenu(s) :**

**Observations (cadre réservé à Factorielles) :**  AFFF

\*Le prix de la journée n'inclut pas les frais de déplacement, de repas, d'hébergement pour les formations présentielles qui feront l'objet d'une facturation à part selon la grille forfaitaire suivante.

### MODALITES DE FACTURATION ET DE REGLEMENT

Par chèque libellé à l'ordre de Factorielles     Par virement bancaire     Par prélèvement unique  
(réservé aux abonnés Factorielles)

Paiement à ..... à réception de la facture (si non renseigné, paiement à 30 jours de date à date).

Je confirme avoir pris connaissance du programme de formation et que celui-ci correspond aux besoins des participants

J'accepte les conditions générales de vente.

La signature des conditions générales de vente et la réception des 30 % d'acompte, au moment de la commande, conditionnent la réalisation de la prestation.

Fait à ..... le .....

Mention « lu et approuvé »  
Signature du client et tampon de la société

**Bon de commande à retourner à Factorielles - 42 Avenue Georges Pompidou - 69003 LYON**

# GRILLE FORFAITAIRE FRAIS DE DÉPLACEMENT

N° Département	Préfecture	Forfait 1 jour	Coût par jour supplémentaire	N° Département	Préfecture	Forfait 1 jour	Coût par jour supplémentaire
01	Bourg-en-Bresse	110 € HT	155 € HT	49	Angers	350 € HT	155 € HT
02	Laon	390 € HT	135 € HT	50	Saint-Lô	400 € HT	135 € HT
03	Moulins	285 € HT	135 € HT	51	Châlons-en-Champagne	350 € HT	135 € HT
04	Digne	280 € HT	155 € HT	52	Chaumont	350 € HT	155 € HT
05	Gap	280 € HT	135 € HT	53	Laval	350 € HT	135 € HT
06	Nice	400 € HT	135 € HT	54	Nancy	300 € HT	135 € HT
07	Privas	200 € HT	135 € HT	55	Bar-le-Duc	350 € HT	135 € HT
08	Charleville-Mézières	400 € HT	135 € HT	56	Vannes	450 € HT	135 € HT
09	Fobz	450 € HT	135 € HT	57	Metz	300 € HT	135 € HT
10	Troyes	350 € HT	135 € HT	58	Nevers	250 € HT	135 € HT
11	Carcassonne	300 € HT	135 € HT	59	Lille	350 € HT	135 € HT
12	Rodez	500 € HT	135 € HT	60	Beauvais	360 € HT	135 € HT
13	Marseille	250 € HT	135 € HT	61	Alençon	400 € HT	135 € HT
14	Caen	350 € HT	135 € HT	62	Arras	350 € HT	135 € HT
15	Aurillac	560 € HT	135 € HT	63	Clermont-Ferrand	250 € HT	135 € HT
16	Angoulême	350 € HT	135 € HT	64	Pau	500 € HT	135 € HT
17	La Rochelle	450 € HT	135 € HT	65	Tarbes	450 € HT	135 € HT
18	Bourges	350 € HT	135 € HT	66	Perpignan	300 € HT	135 € HT
19	Tulla	550 € HT	155 € HT	67	Strasbourg	500 € HT	155 € HT
21	Dijon	200 € HT	135 € HT	68	Colmar	300 € HT	135 € HT
22	Saint-Etienne	570 € HT	155 € HT	69	Lyon	500 € HT	155 € HT
23	Guéret	550 € HT	135 € HT	70	Vesoul	300 € HT	135 € HT
24	Périgueux	500 € HT	155 € HT	71	Mâcon	300 € HT	155 € HT
25	Besançon	250 € HT	135 € HT	72	Le Mans	350 € HT	135 € HT
26	Valence	300 € HT	155 € HT	73	Chambéry	150 € HT	155 € HT
27	Évreux	350 € HT	135 € HT	74	Annecy	200 € HT	135 € HT
28	Chartres	550 € HT	155 € HT	75	Paris	410 € HT	175 € HT
29	Quimper	450 € HT	135 € HT	76	Rouen	350 € HT	135 € HT
30	Nîmes	250 € HT	155 € HT	77	Meun	450 € HT	175 € HT
31	Toulouse	380 € HT	135 € HT	78	Versailles	450 € HT	175 € HT
32	Auch	450 € HT	135 € HT	79	Niort	410 € HT	135 € HT
33	Bordeaux	450 € HT	135 € HT	80	Amiens	350 € HT	135 € HT
34	Montpellier	250 € HT	135 € HT	81	Albi	450 € HT	135 € HT
35	Rennes	400 € HT	135 € HT	82	Montauban	450 € HT	135 € HT
36	Châteauroux	350 € HT	135 € HT	83	Toulon	300 € HT	135 € HT
37	Tours	350 € HT	135 € HT	84	Avignon	120 € HT	135 € HT
38	Grenoble	150 € HT	135 € HT	85	La Roche-sur-Yon	400 € HT	135 € HT
39	Lons-le-Saunier	250 € HT	135 € HT	86	Poitiers	400 € HT	135 € HT
40	Mont-de-Marsan	500 € HT	135 € HT	87	Limoges	450 € HT	135 € HT
41	Blois	350 € HT	135 € HT	88	Épinal	400 € HT	135 € HT
42	Saint-Étienne	80 € HT	135 € HT	89	Auxerre	350 € HT	135 € HT
43	Le Puy-en-Velay	250 € HT	135 € HT	90	Belfort	250 € HT	135 € HT
44	Nantes	400 € HT	135 € HT	91	Évry	450 € HT	175 € HT
45	Créteil	550 € HT	155 € HT	92	Nanterre	400 € HT	175 € HT
46	Cahors	450 € HT	135 € HT	93	Bobigny	450 € HT	175 € HT
47	Agon	500 € HT	155 € HT	94	Créteil	450 € HT	175 € HT
48	Mende	300 € HT	135 € HT	95	Pontoise	450 € HT	175 € HT

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

### Article 1 - Définition

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations intra-entreprises dispensées par FACTORIELLES, ci-après nommé l'organisme de formation, et excluent l'application de toute autre disposition.

1.1 Le contrat est formé par la réception, par l'organisme de formation, d'un bon de commande signé par l'entreprise, accompagné d'un règlement d'acompte représentant 30% du montant total de la commande.

### Article 2 - Règlement de la formation

2.1 Pour les formations présentiels, le prix de la journée comprend les honoraires de formation et la conception de la documentation remise aux participants. Le nombre de participants est limité à 20. Le prix de la journée n'inclut pas les frais de déplacement, de repas, d'hébergement du formateur qui feront l'objet d'une facturation à part selon la grille tarifaire ci-jointe.

Pour les formations en classe virtuelle, le prix de la session comprend les honoraires de formation et la conception de la documentation remise aux participants. Pour le bon déroulement de la session de formation en classe virtuelle et pour le confort des stagiaires, le nombre idéal de participants ne doit pas excéder 15 personnes.

2.2 L'impression des supports incombe au client (un fichier PDF lui est alors adressé par mail). Cependant, sur demande écrite du client et à titre exceptionnel, FACTORIELLES peut prendre en charge tout ou partie de cette réalisation dans la limite de 15 supports. Au-delà, une majoration forfaitaire sera additionnée au prix de la journée.

La personnalisation des supports à la charte graphique du client fera également l'objet d'une majoration forfaitaire.

2.3 Les factures délivrées par FACTORIELLES sont payables comptant sans escompte. Un acompte de 30% du montant total doit être effectué au moment de l'envoi du bon de commande pour valider la commande de formation. Le prix de la participation est à régler directement à FACTORIELLES qui délivrera alors une facture. Pour les prestations imputables à la formation continue, FACTORIELLES adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur.

2.4 FACTORIELLES est un organisme de formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro de déclaration d'activité est le suivant : 82.69.040.42.69.

2.5 FACTORIELLES ne pratique pas la subrogation. En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur ou par les organismes publics ou parapublics dépositaires de budgets de formation (Assedic, Anpe...), l'entreprise est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

### Article 3 - Remplacement / Annulation / Report

3.1 Formulées par écrit, les annulations devront parvenir à FACTORIELLES au plus tard 15 jours avant le début de la prestation, auquel cas l'acompte versé sera intégralement restitué. Passé ce délai, pour tout report ou annulation, l'organisme de formation conservera l'acompte de 30% réglé à la commande.

3.2 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

### Article 4 - Moyens pédagogiques et techniques

4.1 L'organisation matérielle des sessions présentiels est assurée par le client ainsi que l'impression des supports (un fichier PDF lui est alors adressé par mail).

4.2 Pour les sessions consacrées à l'utilisation des logiciels, les stagiaires devront avoir à disposition le matériel informatique nécessaire.

4.3 Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles. En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.

4.4 Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte

aux droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux de l'organisme dispensateur de la formation et/ou de nuire au bon fonctionnement dudit organisme. De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CDROMs, DVD, supports de cours mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation.

### Article 5 - Accès au service des classes virtuelles

5.1 Le stagiaire recevra par courriel un lien lui permettant d'accéder à la plate-forme de formation en classe virtuelle.

5.2 Le stagiaire devra créer son compte personnel d'accès à la plateforme. L'identifiant et le mot de passe lui seront strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité. Le stagiaire s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable de Factorielles. A cet égard, le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il a passé commande et doit répondre de toute utilisation frauduleuse.

5.3 A la date et à l'heure de la session qui ont été convenues, le stagiaire accèdera à la classe virtuelle grâce au lien d'accès communiqué au préalable par Factorielles. Le stagiaire pourra suivre et interagir avec l'intervenant et les autres participants, sous réserve des conditions matérielles et de connexion énoncées à l'article 5.4. Au cours de sa participation à la classe virtuelle, le stagiaire pourra télécharger les supports de formation (format numérique PDF) de manière autonome.

5.4 Pour effectuer les formations à distance, le stagiaire doit impérativement disposer d'une connexion Internet haut débit (type ADSL, fibre...), d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio et d'un clavier, des haut-parleurs, des écouteurs ou un casque audio, pour écouter le module ainsi que d'une webcam.

5.5 FACTORIELLES ne peut être tenue responsable des éventuels problèmes de connexion internet. Dans ce cas, aucune demande de remboursement ou diminution du coût de la formation ne peut être réclamé.

### Article 6 - Réglementation sur les données personnelles

6.1 Les informations personnelles demandées au client et collectées par FACTORIELLES sont enregistrées dans son fichier clients et principalement utilisées pour le traitement de sa commande et la bonne gestion des relations avec le client.

6.2 Les données personnelles collectées sont conservées pour une durée qui ne saurait excéder dix (10) ans, sauf si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire ou si le client a exercé, dans les conditions prévues ci-après l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

6.3 Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles ou encore de limitation de traitement. Le client peut, sous réserve de production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en écrivant à [contact@factorielles.fr](mailto:contact@factorielles.fr).

6.4 L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de FACTORIELLES habilités à les traiter en raison de leur fonction au sein de l'entreprise. Cependant, ces informations pourront éventuellement être communiquées à des sous-traitants chargés contractuellement de l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement des plateformes de services et prestations faisant l'objet du présent contrat, sans que le client ait besoin de donner son autorisation. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les sous-traitants n'ont qu'un accès limité à ces données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En-dehors des cas énoncés dans le présent article, FACTORIELLES s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans le consentement préalable du client à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligations légales, lutte contre la fraude...).

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## FORMATIONS INTRA-ENTREPRISES

### **Article 7 – Application des conditions générales de vente**

7.1 FACTORIELLES se réserve le droit de redéfinir les conditions d'accès aux différents services s'il en est fait un usage abusif par le client. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FACTORIELLES, prévaloir sur ces conditions générales de vente. FACTORIELLES se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

### **Article 8 - Loi applicable et Clause attributive de Jurisdiction**

8.1 Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. La langue du présent contrat est la langue française. Tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera, faute de résolution amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français du lieu du siège social de FACTORIELLES, et ce même en cas d'appel, en garantie de demande incidente ou de pluralité de défendeurs.